

mairie

De: louise.lefebvre@papernest.com
Envoyé: vendredi 10 mars 2023 11:34
À: mairie.mouhers@wanadoo.fr
Objet: Informations manquantes - Mouhers

Bonjour Madame, Monsieur,



Je vous contacte à propos des aides financières “Bonus Vélo” que l’État a prolongé afin d'aider financièrement les personnes pour l’achat d’un vélo neuf et répondant aux critères d’éligibilité.

Depuis le 1er janvier 2023, afin de favoriser l’équipement des ménages et notamment des plus précaires, les aides à l’achat de vélo sont prolongées sur l’ensemble de l’année 2023.

Il serait intéressant que vous fassiez figurer l'information sur ces aides financières car nombreux des habitants aux revenus les plus modestes pourraient être intéressés par ces dernières.

Voici donc le paragraphe que je vous propose de copier sur votre site internet <https://www.mairie-mouhers.fr/> :

S’inscrivant dans le combat pour la transition énergétique, l’Etat a revu sa prime à la conversion 2023. En effet, si vous achetez un vélo classique ou électrique, vous pouvez, sous réserve d’éligibilité, bénéficier d'une aide financière :

- Les critères d’attribution ont été revus, à partir du 1er janvier 2023 dans le but de couvrir 50 % des ménages les plus modestes (revenu fiscal de référence par part inférieur à 14 089 €, contre 13 489 € en 2022).
- Si vous avez plus de 18 ans, résidez en France et que vous possédez des ressources inférieures à 14 089 euros, ou encore que vous êtes en situation de handicap, vous êtes éligible à cette aide.

Les montants des aides sont disponibles sur ce site. Pour recevoir ce financement, il faut déposer sa requête sur le site <https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/accueil/> dans les 6 mois après la date de facturation du vélo.

Je reste à votre disposition pour toutes informations supplémentaires,

En vous souhaitant une belle journée,

Louise Lefebvre

--

Louise Lefebvre
Agence France Electricité (Papernest)

louise.lefebvre@papernest.com

Papernest est une jeune start-up qui accompagne les particuliers dans leurs démarches administratives. Si vous ne souhaitez plus recevoir de mail de notre part, répondez à cet email. Nous vous enlèverons directement notre liste de diffusion.